

4°. *Aux nations qui firent partie de l'empire français.*

Puissent-elles avoir puisé dans leur union avec la France la sève de la loyauté de l'honneur, du libéralisme, l'émulation des progrès et l'amour de la patrie ; puissent, leurs gouvernements accorder aide et protection ; puissent-elles enfin n'avoir point à jeter un regard de regret vers le passé.

5°. *Aux braves qui marchèrent sous les aigles françaises.*

Chaque jour diminue leur nombre, mais le temps qui nous les ravit ne s'empare de leur gloire que pour la répandre à jamais, et pour raviver le souvenir du dévouement, du courage, de la fidélité, et pour en féconder les germes.

6°. *A la Reine Victoria première.*

Puisse son règne, commencé sous des auspices aussi brillants, être un règne de gloire, de paix, et de bonheur ; puisse-t-elle être toujours respectée au dehors, admirée, chérie de ses sujets. Puisse-t-elle aussi comprendre que, femme, la clémence et la douceur doivent être ses attributs les plus puissans, les plus beaux, les plus chers.

7°. *Au gouvernement sous lequel nous vivons.*

Espérons que la protection généreusement accordée aux étrangers et dont nous, en particulier, avons joui jusqu'à présent ne leur sera point retirée ; en l'acceptant avec reconnaissance nous nous engageons à en être toujours dignes.

8°. *A Lord Durham, Gouverneur Général etc.*

Sans que la SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN CANADA ait jamais pris part aux opinions politiques qui ont malheureusement divisé ces provinces, elle s'empresse de saisir cette occasion de joindre ses vœux à ceux du pays pour l'établissement permanent de la concorde et de la paix et par conséquent pour la prospérité commune. Puisse Lord Durham, en qui le gouvernement Anglais a placé une confiance, un pouvoir aussi illimités et aussi honorables, accomplir la tâche difficile mais noble qu'il a courageusement entreprise ; puissent les sujets Canadiens de toutes les origines l'y aider franchement ; puisse enfin Lord Durham, aux titres si nombreux et si beaux qu'il possède déjà à la gloire et à la reconnaissance de ses concitoyens, en ajouter un autre aussi noble et aussi précieux : celui de *Conciliateur des Canadas*.

9°. *Aux Canadiens sans distinction d'origine.*

L'accueil favorable que nous rencontrons ici chez toutes les classes, nous impose le devoir d'une reconnaissance impartiale. Faisons des vœux pour que les divisions nationales s'éteignent désormais pour ne faire place qu'à une digne émulation vers le bien et la justice. Quant à nous, donnons autant que possible l'exemple de l'union et de la confraternité.

10°. *A la continuation de la paix entre les grandes puissances.*

La paix fait le plus bel éloge des gouvernements et la garantie des peuples ; elle est la protectrice des arts, des sciences, de l'industrie et le vœu le plus constant des philanthropes.

11°. *A la Presse.*

Puisse-t-elle toujours éclairer les nations et les gouvernements sur leurs droits respectifs comme sur leurs devoirs réciproques, exciter à la vertu en éternisant les belles actions et diminuer le vice en le vouant à l'exécration et au ridicule.

12°. *Au beau sexe.*

Vraiment, à juger de l'homme par les soins que la femme en prend on le croirait un être bien parfait : après avoir dirigé son enfance, fait le charme de son âge mûr, consolé sa vieillesse, elle verse encore des pleurs sur sa tombe . . . Aimons donc les dames puisqu'elles nous aiment tant.

Toutes ces santés furent accueillies et bues au milieu des acclamations générales. La musique militaire du bataillon d'artillerie, joua durant tout le cours de la soirée et particulièrement à chaque santé, des airs nationaux et autres adaptés à la cir-